

TARENTAISE

**Le bref
Info n° 5**

Avril 2002
Bulletin Municipal

SOMMAIRE :

Page 1 : **Le mot du Maire**

Page 2 : **Dossier :**
Les finances de la commune.

Page 3 : **Les Dossiers en cours**

Page 4 : **Les Associations**

Page 5 : **Actualité :**
La compagnie des champs.
La qualité de l'eau.
La bibliothèque de Tarentaise.

Page 6 : **La vie à Tarentaise :**
Rappel pour le tri sélectif !
Du compost à disposition.
Fête des mères et Accueil des nouveaux habitants.
Le Mai
Un nouveau nom pour l'école ?
L'agenda.



Le Mot du Maire

Hâte-toi lentement . . .

Ceux qui me connaissent bien s'étonneront de me voir user de cette maxime car de caractère, j'incline plutôt vers cette autre : « ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui ».

Mais, on ne gère pas son quotidien comme on gère une collectivité, si petite soit-elle. Chaque dossier ouvert exige son lot de consultations, le passage obligé par des conseils techniques, des recherches de financements, une concertation élargie à l'ensemble des personnes concernées. Cela, dans le respect des différences ou des sensibilités parfois exacerbées.

Il faut accepter cette inertie, cette lenteur relative, et bâtir sans oublier les fondations !
Cette tâche revient aux élus.

A eux de porter les dossiers, de les gérer de façon pertinente, en associant chaque fois que c'est nécessaire les interlocuteurs privilégiés.

Il faut veiller à ne pas inverser les rôles, au risque de placer les élus en porte-à-faux et d'aboutir à l'effet inverse de celui recherché en générant des crispations parfois irréversibles.

L'équipe municipale est à votre écoute. Elle agit dans l'intérêt collectif respectant le mandat que vous lui avez confié. Elle accepte par principe les doléances et la vigilance de chacun mais sollicite en retour votre patience dans la gestion de dossiers dont le traitement n'est jamais simple.

Très cordialement.

P. Leplat. Maire de Tarentaise

DOSSIER : LES FINANCES DE LA COMMUNE

Dans une commune, on distingue deux types de dépenses. Les dépenses dites de « Fonctionnement » qui sont les dépenses régulières qui permettent à la commune d'exister et les dépenses « d'Investissement » qui sont des charges lourdes à répartir sur plusieurs années et qui contribuent à l'augmentation du patrimoine de la commune et donc à l'amélioration de la qualité de vie. Le tableau ci-dessous fait apparaître les dépenses/recettes de **fonctionnement** de l'année 2001, en cumulant les dépenses d'eau et d'assainissement et les dépenses générales de la commune. Il est présenté en Francs. Le détail de tous les comptes est consultable en mairie sur simple demande.

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE pour 2001 en Francs					
DEPENSES			RECETTES		
	Eau et Assainissement	Commune		Eau et Assainissement	Commune
Energie électricité	7 291	27 144	Coupes de bois		2 015
Combustibles, Carburants, autres		40 351	Concessions, Redevances funéraires		9 131
Fournitures diverses	3 129	32 574	Redevance ordures ménagères		111 356
Fournitures Administratives et Scolaires		25 018	Vente d'eau	153 340	
Entretien Réparations	11 908	36 687	Travaux et autres redevables	8 000	4 140
Entretien de voies et réseaux		31 683	Redevance assainissement	33 110	
Primes Assurance		18 992	TOTAL Produits des services	194 450	126 642
Relations publiques, fêtes, cérémonies...		11 204	Contributions directes		536 754
Rémun intermédiaire, honoraires, doc techniques	29 199	9 760	Taxe add droits mutation et divers		37 518
Frais de télécommunications, affranchissements	1 187	16 234	TOTAL Impôts et taxes		574 272
Frais de Gardiennage		7 416	Dotations forfaitaires		362 418
Impôts, taxes, redevances...	10 088	7 799	Dot solidarité rurale 2ème frac		39 616
TOTAL Charges à caractères général	62 802	264 861	Dotations aux élus		13 686
Rémunération du personnel	8 000	450 598	Subvention de l'Etat et autres		1 228
TOTAL Dépenses de personnel	8 000	450 598	Attributions du FDTP		35 590
Indemnités élus, cotisations retraites		118 337	Compensation de l'Etat		33 103
Service incendie		34 145	TOTAL Dotations, participations		485 641
SICTOM, SIVOM, Parc Pilat, Ludo bus...		130 768	Revenus des immeubles		28 476
Subventions Ecoles		10 561	Produits divers de Gestion	1 864	13 452
TOTAL Charges de gestion courante		293 811	Indemnités Sinistres		4 431
Charges financières	16 937	908	TOTAL Produits divers Gestion	1 864	46 359
Intérêts des emprunts dettes	7 996	22 049	TOTAL RECETTES	196 314	1 232 914
TOTAL Charges financières, intérêts	24 933	22 957			
Dotations aux amortissements, provisions	78 900				
TOTAL Amortissements et provisions	78 900				
TOTAL DEPENSES	174 635	1 032 227			

Les recettes sont supérieures aux dépenses, la commune et ses budgets annexes d'eau et d'assainissement dégagent un excédent de fonctionnement de 222 366 francs pour l'année, il vient s'ajouter aux excédents des années précédentes qui s'élevaient à fin 2000 à 848 718 francs soit 1 071 084 francs fin 2001.

L'excédent dégagé en fonctionnement constitue la réserve financière de la commune. Il permet de financer une partie des investissements en réduisant le recours à l'emprunt. Le montant est important à fin 2001, mais de gros travaux exécutés en 2001 ne sont pas tous réglés.

Les dépenses d'**investissement** sont supérieures aux recettes de 98 993 francs. Les excédents des années précédentes de 47 390 francs ne suffisent pas à couvrir le déficit qui s'élève à fin 2001 à 51 603 francs. L'année se termine donc par un excédent de fonctionnement et un petit déficit d'investissement ce qui représente un **excédent global pour la commune de 1 019 509 francs**.

Les gros projets pour 2002 sont : Des travaux de goudronnage, une étude pour améliorer l'alimentation en eau potable, la réparation des cloches, l'achat de mobilier scolaire...

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS pour 2001 en Francs			
DEPENSES		RECETTES	
Remboursement Emprunts	126 609	Récupération TVA 1999	4 257
Travaux de réseau Eau	1 091 928	Taxe Locale Equipement	17 293
Protection des sources	29 920	Subvention Reboisement	20 385
Matériel de bureau	7 164	Subvention Réseau Eau	596 383
Mur Cimetière	58 514	Subvention Mur cimetière	38 894
Grillage Terrain Sport	22 779	Subvention Terrain Sport	11 417
Matériel de voirie	9 089	Subvention Assainissement	325 461
Acquisition de Terrain	30 200	Amortissements	78 900
Honoraires, travaux assainissement	111 836	Emprunt	250 000
		Don Mme Exbrayat	46 056
TOTAL DEPENSES	1 488 039	TOTAL RECETTES	1 389 046



LA COMPAGNIE DES CHAMPS

Comme nous l'avons évoqué dans le bref info n°4, le chapiteau de la Compagnie des champs sera implanté à Planfoy du 20 juin au 1 juillet. La Compagnie des champs vous proposera :

- le samedi 22 Juin à 21 heures à Marlhès : Spectacle « traversées d'eau vive » d'après Jean Giono.
- Le lundi 24 et mardi 25 juin : Spectacle Jeune public « Serpent d'Or » présenté aux scolaires du Canton (à partir du CE1). Les enfants de la classe CE1/CE2 de Jonzieux participeront au spectacle avec les comédiens professionnels de la Compagnie des champs. Ces deux séances scolaires pourront accueillir 160 enfants spectateurs, sur un circuit dans la commune de Jonzieux.
- Le samedi 29 juin après-midi : Spectacle déambulatoire « le souffle du Monde » qui traite du rapport « précieux » entre l'homme et la terre, de la rencontre de gens d'ici et d'ailleurs, et se déroule le long d'une randonnée promenade de 7 à 8 km, selon le principe d'une balade contée. Le paysage devient décor de théâtre et les spectateurs vivront l'histoire au travers de scènes jouées, contées, scènes musicales qui se succéderont avec la participation de musiciens et comédiens professionnels et les volontaires du canton.
- Le samedi 29 juin à 21 heures : Spectacle cabaret sous chapiteau à Planfoy.

Les personnes intéressées pour participer au déambulatoire « le souffle du monde » le 29/06, sont priées de se manifester le plus rapidement possible auprès de la Compagnie des Champs au 04.73.51.94.00
Vous pourrez aussi ultérieurement, vous procurer en Mairie, une plaquette d'information.

LA QUALITE DE L'EAU

Plusieurs usagers ont fait savoir à la Mairie, que l'eau qu'ils tiraient au robinet dégageait une odeur et présentait une saveur, qui pouvait laisser craindre une contamination par des hydrocarbures. Les analyses réalisées régulièrement n'ayant pas fait apparaître de problème de type bactériologique, il a été décidé de faire une recherche spécifique sur d'éventuelles traces d'hydrocarbure. Cette analyse a été effectuée par deux laboratoires agréés différents à St- Etienne et Lyon. Les conclusions qu'ils ont rendues sont rigoureusement concordantes : il n'y a pas de trace d'hydrocarbure dans la distribution de l'eau potable à Tarentaise. L'hypothèse qui a été émise, concerne le traitement de l'eau. En effet, l'eau distribuée est acide comme c'est toujours le cas dans un massif

granitique et elle présente un PH faible. Devant cette situation, lorsqu'elle arrive à la station de pompage, l'eau est mise en contact avec des sels minéraux, connus sous le nom de Neutralite, fournis par la société Brenntag à Chassieu dans le Rhône. Utilisés dès la création de la station de pompage, ces sels minéraux sont constitués de produits naturels récoltés sur le littoral Atlantique. Les services municipaux ont alors procédé à un nettoyage de la station de pompage et à un changement du lot de Neutralite. Cette opération semble avoir restauré la qualité gustative de l'eau. Dans le même temps, la société Brenntag, doit analyser le lot de Neutralite, qui pourrait être à l'origine du problème constaté et les résultats seront communiqués aux habitants dès qu'ils seront connus.

Je lis, tu lis, il ou elle lit... et vous pouvez emprunter des ouvrages à la bibliothèque de Tarentaise (en Mairie).

La bibliothèque, qui fonctionne depuis 1981, compte aujourd'hui une centaine d'adhérents (adultes et enfants se répartissent équitablement) et est également utilisée par les deux classes de l'école.

Le fond comprend environ un millier de livres (romans, documentaires, BD...) appartenant à la commune (dons de Mme Exbrayat, subventions municipales, bénéfiques des expositions ventes de livres avec les parents d'élèves, livres offerts par les habitants de Tarentaise). Le passage du bibliobus, tous les trois mois, permet d'étoffer et de renouveler le stock. Vous pouvez d'ailleurs, à cette occasion, commander les ouvrages que vous souhaitez emprunter.

Depuis 1995, nous avons chaque année organisé diverses expositions, qui ont rencontré un réel succès, grâce à votre participation et votre enthousiasme. Nous vous en remercions chaleureusement. Cette année encore, nous ferons appel à votre imagination pour l'exposition : Tarentaise, tel que vous ne l'avez jamais vu.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi 14 h à 16 h

Mercredi 14 h à 16 h

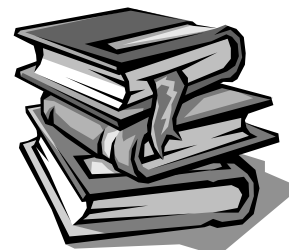
Jeudi 14 h à 16 h

Samedi 14h30 à 16h

L'équipe de la bibliothèque est composée de :

S. Adrani, Y. Blachon, MA Borne, M. Jacob, S. Pascal, C. de Robert, M. Souchon

A bientôt.



TRI SELECTIF

Les personnes qui vont régulièrement à l'espace de tri qui se trouve à l'entrée du village, ont pu remarquer que très souvent ce lieu devient un dépôt d'encombrants ou de déchets en tous genres. Aussi la mairie a été amené à repréciser à l'aide d'un panneau les règles du tri sélectif. Malgré cela, de temps à autres, on peut trouver, délicatement déposé au pied de cet écriteau : un sac de déchets verts, une luge cassée, un tricycle d'enfant, etc etc etc !!! Nous sommes pourtant persuadés de la sensibilité et de la motivation des habitants de notre commune face à la gestion des déchets. La participation massive à l'opération Pilat Propre, qui s'est déroulée dernièrement, le prouve.

Cette attitude provocante, nous laisse perplexe et va au-delà du non-respect des règles sur l'environnement, elle est la preuve flagrante d'un manque de civisme de certains.

LE COMPOSTAGE

Le SICTOM Velay-pilat, propose dans la même logique que le tri sélectif des bacs à compost d'un montant de 18 € pour 400 litres ou 23 € pour 600 litres. Réservation en Mairie à raison d'un bac par famille.

FETE DES MERES et NOUVEAUX HABITANTS

Le 26 mai 2002, jour de la fête des mères, nous invitons les personnes installées sur notre commune depuis janvier 2000, à venir se joindre au traditionnel verre de l'amitié, réservé jusqu'alors aux Mamans. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre, les Mamans, leurs familles et les nouveaux habitants, à ce moment de convivialité. Le dimanche 26 mai à 11 heures à la salle polyvalente de la mairie.

UN NOM POUR L'ECOLE

Cette année 2001-2002, les élèves et instituteurs de l'école de Tarentaise ont décidé de donner un nom à l'école.

L'école du quartier de Tarentaise à St Etienne était confondue avec la nôtre. Par exemple, l'an dernier, quand nous devions aller visiter le musée de la mine, le car était allé chercher les élèves de l'école de St Etienne. Nous avons donc été en retard pour la visite. Le problème avait été le même avec une visite dans une station d'épuration avec Pascale Bourguignon. Nous avons donc choisi de donner un nom à l'école. Joël SADELER, un poète décédé, a été proposé. Nous avons emprunté quelques albums de lui, et nous les avons parcourus. Joël SADELER est né en 1938 et mort en 2000. Ses poésies parlent souvent de la violence, du racisme...Voici une de ses poésies :

Quel crime a commis la crème
pour être ainsi battue fouettée
renversée

Qu'est-ce qu'elle déguste la crème
quand elle n'est pas dégustée !

Quelques autres noms ont été proposés : Ecole du sapin Géant, le nom du premier maître de l'école publique, Ecole du pont Souvignet, Ecole Léopold Senghor...Et nous attendons aussi vos propositions...

Pour les élèves de l'école Camille G CM2

Le « Mai »

Ne prenez pas peur et ne vous étonnez pas, si dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, vous entendez chanter avec insistance et conviction sous vos fenêtres.

C'est la traditionnelle chanson du mai, qui vous est offerte par les jeunes de notre commune. Ils passent de maison en maison, pour annoncer l'arrivée du printemps et c'est une formidable occasion, malgré l'heure tardive, pour faire plus ample connaissance avec eux et leur ouvrir votre porte afin de les recevoir et de leur offrir une petite pause autour du verre de l'amitié.

Et si vous n'avez vraiment pas le courage de sortir de votre lit, ou si vous craignez qu'ils ne réveillent vos petits endormis, vous pouvez toujours leur laisser sur le pas de votre porte, une bouteille, des œufs, un gâteau ou une pièce de monnaie, cela leur permettra de faire la fête ensemble à la fin de leur tournée.

Nous attendons vos propositions en Mairie avant de délibérer sur le nom de l'école.

AGENDA

Le 26-04	Association Exbrayat. AG et Spectacle. Espace Ch. Exbrayat à Planfoy.
Le 28-04	C.O.T. Course « Courir pour le plaisir. » Barrage du Pas de riot.
Le 04-05	A.C.C.A. Bal. Salle d'œuvre.
Le 04-05	A.C.C.A. Assemblée générale. Salle mairie.
Le 01-05	Association des parents d'élèves. Vente de muguet. Place du village.
Le 25-05	Tarentaise Animation Détente. Challenge T.A.D. Au pont Souvignet.
Le 26-05	Fête des Mères et accueil des nouveaux arrivants. Salle polyvalente.
Le 02-06	Association des parents d'élèves. Troc livre. Place du village.
Le 08-06	Association Exbrayat. Marche Rallye.
Le 14-06	Tarentaise Animation Détente. Assemblée générale.
Le 21-06	Association des parents d'élèves et Saint Michel. La fête de la musique et carnaval
Le 29-06	Les Encombrants

Prochaine parution du bref info : 30 juin 2002. Merci de nous donner vos articles à paraître avant le 15/06/2002

LUDO
BUS

02/05/02
23/05/02
13/06/02

INTERCOMMUNALITE

Après l'impasse due aux positions divergentes irréductibles entre partisans de la communauté de communes superposable au canton et partisan de la communauté d'agglomération de St- Etienne métropole, une autre voie a été explorée.

Il s'agit d'une communauté de communes élargie comprenant le canton de St- Genest- Malifaux et celui de Bourg- Argental déjà regroupé au sein de la communauté de communes de la Déôme.

Cette solution a été jugée recevable par l'ensemble des élus du canton y voyant une issue possible. Elle a été vivement encouragée par le Préfet même si des contraintes techniques restaient à résoudre comme l'appartenance à des « scots » (schémas de cohérence territoriale) différents.

M. Bonne, président de la Déôme, n'était pas demandeur mais acceptait d'étudier cette solution si elle permettait de faire sortir notre canton de l'impasse.

Après divers contacts, une réunion fut donc programmée entre les maires des deux cantons afin d'explorer le projet et d'en envisager le montage technique, le cas échéant.

Cependant, agacé par une nouvelle intervention du "collectif", M. Mandon avertissait finalement les autres élus qu'il suspendait toute discussion tant qu'il y aurait cette pression...

Autant dire qu'aujourd'hui, les portes sont closes et qu'aucune solution n'apparaît désormais envisageable à moyen terme compte tenu des diverses échéances électorales.

ECOLE

Les effectifs de l'école devenant critiques par rapport à notre potentiel d'accueil et aucune création de classe n'ayant été retenue pour la rentrée 2002, deux démarches ont été validées au cours d'une réunion rassemblant élus, directeur d'école et représentants des parents :

- Pour 2002/2003, une demande de poste supplémentaire (sans classe supplémentaire). Une entrevue a été demandée à l'Inspecteur d'Académie en ce sens.

- pour 2003 /2004 , une recherche de solution pérenne qui pourrait passer par un rapprochement avec nos voisins du Bessat sous réserve évidemment d'un débat préalable serein qui est déjà impulsé avec les élus et les enseignants et que nous allons poursuivre avec les parents.

Notons à ce propos que si l'intercommunalité est en panne sur le canton, Le Bessat et Tarentaise se projettent dans l'avenir en imaginant sur divers dossiers, trop lourds à porter seul, d'associer leurs efforts.

CANTINE

Pour la rentrée 2002, une solution a été validée sur Tarentaise. Il ne tient plus qu'à chacun des trois partenaires d'honorer ses engagements :

- Commune: pilotage du projet et recherche de personnel d'encadrement pour le temps du repas et la garderie qui suit.

- Restaurant: mise en conformité des locaux.

- Parents: constitution d'une association qui gèrera la cantine.

STATION D'EPURATION

Ce printemps, un fossé sera creusé en bordure des bassins filtrants pour limiter les infiltrations. Ces travaux seront à charge de la commune.

En outre, un problème de fissure important a été décelé sur un bassin de décantation en béton. Il nous faut suivre ce grave dysfonctionnement avec le maître d'œuvre et l'entreprise qui est intervenue par ailleurs pour rectifier divers problèmes plus minimes.

EAU

Nous attendons la réponse du Conseil Général sur notre demande de subvention pour lancer l'étude sur le captage d'une nouvelle source.

LES CLOCHES

Un projet de restauration et de mise en conformité de l'électrification des cloches et du beffroi* a été lancé (demande de subvention en cours). Sur ce dossier, nous solliciterons la générosité des habitants par voie de souscription.

*beffroi : élément de charpente supportant les cloches.

TARENTEISE TEL QUE VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU

Voilà le thème saugrenu

De la prochaine exposition

Organisée par les bibliothécaires farfelus

Les 6 et 7 juillet 2002

Alors... Faites travailler votre imagination

Baladez-vous dans votre commune avec un appareil à photos

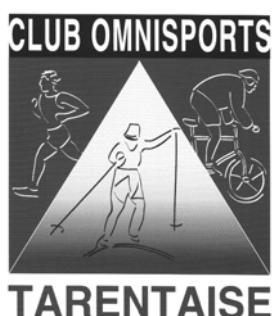
A vos pinceaux, à vos crayons

A vos ordinateurs (montages acceptés)

Nous recherchons l'insolite, l'étrange le cocasse dans les scènes de la vie quotidienne, les paysages ...

Merci de nous faire parvenir vos travaux pour le 25 mai, soit en Mairie, soit à l'un d'entre nous.

S. Adréani, Y. Blachon, MA. Borne, M. Jacob, S. Pascal, C. De Robert, M. Souchon



Le C.O.T organise la course « Courir pour le plaisir ». Elle se déroulera le dimanche 28 avril au barrage du Pas de Riot.

Pour l'organisation et la réussite de cette journée il faut 25 personnes.

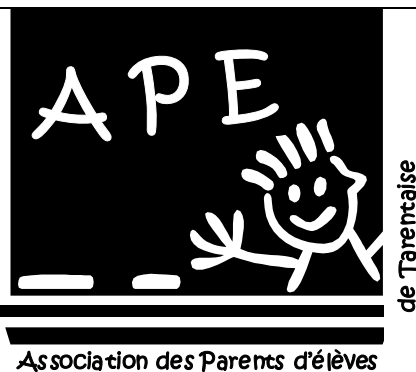
Une réunion est prévue le samedi 27 avril à 18 heures à la mairie.

Venez nombreux.

Merci.

Ouverture du terrain de tennis à tous le 1^{er} mai 2002

Pour plus de renseignements s'adresser auprès de Monsieur Mourier Yves au 04.77.20.47.98.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE TARENTEAISE

organise :

- une vente de muguet : le mercredi 1^{er} mai 2002 à partir de 9 heures sur la place du village et au carrefour du Bessat
- un TROC-LIVRES : le dimanche 2 juin 2002 sur la place de la Mairie.

Les personnes intéressées par le concours individuel de fleurissement sont priées de s'inscrire à la Mairie et ce avant le 30/06/2002, date de clôture des inscriptions.

JUDO CLUB

Une section judo va voir le jour à partir du MERCREDI 15 MAI 2002 à la MAIRIE de TARENTEAISE, pour les enfants à partir de 5 ans jusqu'à adolescents. Les cours auront lieu LES MERCREDIS de 14h 30 à 15h 30. Coût par participant pour la période du 15 mai au 26 juin inclus: 35 euros + licence 15 euros + location de kimono 5 euros. (fournir un certificat médical pour la pratique du judo).

Pour tout renseignement téléphoner au 04-77-37-56-36 -après 19h-

Le responsable. Y. Badiou